



## ACTUALITÉS

# Communiqué de l'ABSL



L'ABSL poursuit les activités de plein-air dans le respect des règles sanitaires.



Créé le : 13/04/2021 - Mis à jour le : 13/04/2021

## COMMUNIQUÉ DE L'ABSL (Association Boissettes Sports et Loisirs)

Voici le point sur les activités de plein-air auxquelles vous pouvez participer en cette période de crise sanitaire :

### > MARCHÉ

Par groupe de 6 personnes , les lundis, mercredis et vendredis de 10 h à 12 heures.

Contactez BEATRICE LUCOT au 06 10 87 23 74 pour connaître le lieu de rendez-vous et l'itinéraire projeté.

### > TENNIS

Accès au court (situé dans le parc communal) : 35 €/an par adulte - 10 €/an jusqu'à 18 ans.

Contactez JACQUELINE OBRECHT-HALLIER au 06 74 16 74 04 pour la cotisation et les modalités d'accès.

### > PÉTANQUE

Compétition amicale chaque mardi à 14 heures 30 sur les terrains situés dans le parc communal.

Conditions d'activité : Groupe de 6 joueurs maximum ; chaque groupe doit respecter une distance de 10m ; port du masque obligatoire.

Cotisation : 10 euros/an

Contactez CHRISTIAN BACQUET sur place.

## IMPORTANT :

Pour prendre part à ces trois activités, l'adhésion annuelle de 5 € à l'ABSL est indispensable.

Compte-tenu de la crise sanitaire, les cotisations perçues en octobre 2020 lors de la dernière AG de l'ABSL sont valables jusqu'au premier trimestre 2022.